



DEVOIR DE VIGILANCE ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : PERSPECTIVES NATIONALES

26 Mars à 15h (C.E.T.)

Visioconférence

Devoir de vigilance et responsabilité sociétale : perspectives nationales

La notion de devoir de vigilance est de plus en plus présentée comme le socle de la responsabilité sociétale des organisations. Présente au sein de divers espaces normatifs internationaux (ONU, OCDE, UE ...), elle semble intégrer progressivement les droits nationaux sous différentes formes.

La première table-ronde du GT "Droit, développement et responsabilité sociétale" sera consacrée aux processus par lesquels les droits nationaux se saisissent (ou pas) de cette notion. En partant de l'expérience pionnière de la loi française sur le devoir de vigilance et s'ouvrant à d'autres expériences nationales, cette table vise à décrypter les avancées et les défis propres aux divers contextes nationaux (socio-politiques, économiques et culturels) et pratiques juridiques.

OUVERTURE ET ANIMATION :

Camila Duran (USP, Brésil) et Harold Epineuse (AMICUS CURIAE, Belgique)

INTRODUCTION :

Kathia Martin-Chenut (UMR ISJPS : CNRS/Université Paris 1, France)

Devoir de vigilance : socle de la responsabilité sociétale des organisations ?

CONFÉRENCIÈRES:

• Laurent Lhopitalier (EDH, France)

Consécration législative et mise en œuvre du devoir de vigilance en France

• Claire Bright (Universidade Nova de Lisboa, Portugal)

Figures du devoir de vigilance : perspectives nationales

DISCUSSION :

Humberto Cantú Rivera (Universidad de Monterrey, Mexique)

Partenaires et invités internationaux du groupe de travail "Droit, développement et responsabilité sociétale"

Le groupe de travail « Droit, développement et responsabilité sociétale » du Global Forum on Law, Justice and Development de la Banque Mondiale est piloté par Kathia Martin-Chenut (ISJPS, CNRS et Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Camila Villard Duran (Universidade de São Paulo et Global Economic Governance Programme de l'Université d'Oxford), Camila Perruso (ISJPS et IEA de Nantes, France), François-Guy Trébulle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Harold Epineuse (Amicus Curiae).

Enregistrez-vous sur ce lien